



Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine sous le numéro : **W921003013**

Numéro d'ordre :

## BULLETIN D'ADHESION

M. Mme <sup>1</sup> : Nom .....Prénom.....

Adresse email :.....

Adresse : .....

Ville :.....Code Postal :.....

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts, et déclare adhérer à l'association Violette Justice. L'adhérent manifeste son soutien par <sup>1</sup> :

- ✓ Une adhésion payante par une cotisation annuelle destinée au fonctionnement de l'association d'un montant de 20 € réglée par :

Espèces : Chèque à l'ordre de Violette Justice :

Donnant à l'adhérent la qualité de membre : **Passif**

*La qualité de membre passif n'ouvre pas droit à la participation à l'assemblée générale de l'association. Le membre passif ayant cotisé peut devenir **actif** si Violette Justice lui confie un projet, une action ou un dossier, par décision du conseil d'administration.*

- ✓ Une adhésion payante, par un droit d'entrée d'un montant libre, destinée au fonctionnement de l'association et une cotisation annuelle d'un montant de 100 € minimum réglée par :

Espèces : Chèque à l'ordre de Violette Justice :

Donnant à l'adhérent la qualité de membre : **Bienfaiteur**

*La qualité de membre bienfaiteur n'ouvre pas droit à la participation à l'assemblée générale de l'association. Le nom du membre bienfaiteur pourra le cas échéant être associé à l'association et à ses opérations de communication.*

Le cas échéant, le membre cotisant bénéficiera de l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à

le .../.../ 2014

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Hervé', is written over the printed name 'La Présidente'.

L'adhérent

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.*

<sup>1</sup> Rayer les mentions inutiles